

Mines Richmont annonce la démission de Greg Chamandy au conseil d'administration

TORONTO, Ontario, Canada, le 27 avril 2016 – Mines Richmont inc. (TSX - NYSE MKT : RIC) (« Richmont » ou la « Société ») a annoncé que Greg Chamandy a démissionné de son poste à titre de membre du conseil d'administration de Richmont (le « Conseil ») effectif immédiatement. Il ne se présentera pas pour sa réélection lors de l'assemblée générale annuelle de la Société prévue le 12 mai 2016.

« Je tiens à remercier Greg pour sa contribution au sein de l'équipe Richmont et au Conseil au cours des sept dernières années. Sous sa direction, nous avons mis en place une équipe de gestion solide qui a créé une augmentation significative de la valeur de l'action », a déclaré René Marion, président du conseil d'administration. Il a poursuivi : « Au nom du Conseil, je tiens à remercier Greg pour sa contribution et je lui souhaite la meilleure des chances dans ses projets futurs. Le Conseil, par son comité de gouvernance et de nomination, dirigera le processus pour recruter un nouveau membre indépendant dans le but de consolider l'équipe. »

Mines Richmont inc.

Mines Richmont a produit plus de 1,6 million d'onces d'or à partir de ses exploitations minières au Québec, en Ontario et à Terre-Neuve depuis le début de sa production. Actuellement, la Société produit de l'or à partir de la mine Island Gold, en Ontario, et de la mine Beaufor, au Québec. La Société progresse également avec le développement de l'extension en profondeur de la ressource à haute teneur de la mine Island Gold, en Ontario. Avec 25 ans d'expérience en exploration, développement et exploitation aurifère et une gestion financière prudente, la Société est bien placée pour croître, de façon rentable, son inventaire de réserves au Canada et entamer avec succès sa nouvelle phase de croissance. Richmont diffuse régulièrement des nouvelles et d'autres renseignements importants sur son site Internet (www.richmont-mines.com).

Déclarations prospectives

Le présent communiqué renferme des déclarations prospectives qui comportent des risques et des incertitudes. Dans ce communiqué, l'emploi des termes « estimer », « projeter », « anticiper », « prévoir », « viser », « croire », « espérer », « pouvoir » et des expressions semblables, de même que d'autres verbes au futur, a pour but d'identifier des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont fondées sur nos attentes actuelles et ne représentent qu'un mode temporel. Sauf exception prévue dans les lois applicables la Société ne prend aucun engagement, ni la responsabilité de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective ou toute information prospective à la lumière de nouvelles données, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Les facteurs qui peuvent causer une différence importante entre les résultats réels et ceux indiqués dans les déclarations prospectives incluent les changements dans le prix de l'or au marché, la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, la teneur du minerai extrait et des difficultés imprévues dans les activités minières pouvant influencer sur les revenus et les coûts de production. D'autres éléments, telles des incertitudes en matière de réglementation gouvernementale, pourraient également modifier les résultats. S'il y a lieu, d'autres risques peuvent être décrits dans la notice annuelle ainsi que dans les rapports annuels et intérimaires de Mines Richmont inc. L'information prospective incluse dans ce document est faite à la date de publication de ce communiqué.

– 30 –

Renseignements :

Renaud Adams

Président et chef de la direction
Tél. : 416 368-0291, poste 101

Anne Day

Vice-présidente, Relations avec les investisseurs
Tél. : 416 368-0291, poste 105

Mines Richmont inc.

Symbole boursier : RIC
Inscriptions : TSX – NYSE MKT
Site Web : www.richmont-mines.com
[Consultez notre page Facebook](#)